

Lettres de Jacques F. Poos à Ante Markovic, Slobodan Milosevic, Milan Kučan et Franjo Tudjman (30 juin 1991)

Légende: Le 30 juin 1991, Jacques Poos, président en exercice du Conseil des Communautés européennes, écrit à Ante Markovic, Premier ministre de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, à Slobodan Milošević, président de la République de Serbie, à Milan Kučan, président de la République de Slovénie, et à Franjo Tudjman, président de la République de Croatie, pour rappeler les engagements pris par ces derniers lors de la visite de la Troïka européenne dans les Balkans.

Source: [Gouvernement luxembourgeois] (sous la dir.). Coopération politique européenne - Recueil semestriel des textes agréés par les Douze au titre de la coopération politique européenne pendant la présidence luxembourgeoise (1er janvier-30 juin 1991). Tome 1. Luxembourg: 1991. 204 p.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettres_de_jacques_f_poos_a_ante_markovic_slobodan_milosevic_milan_kucan_et_franjo_tudjman_30_juin_1991-fr-f60c156d-19be-4820-be5e-07ac6872815d.html

Date de dernière mise à jour: 31/10/2012

Lettres du Président du Conseil des Ministres, M. J. F. Poos au Premier Ministre Markovic, Président Milosevic, Président Kuçan et président Tudjman, concernant la situation en Yougoslavie (30 juin 1991)

S.E.M. Ante Markovic, Premier Ministre de la République Fédérative Socialiste de Yougoslavie :

Monsieur le Premier Ministre,

L'évolution dramatique de la situation en Yougoslavie me contraint à vous recontacter 48 heures après la visite de la Troïka des Ministres des Affaires étrangères de la Communauté Européenne en Yougoslavie.

Il me tient à cœur de vous rappeler les engagements contractés par vous-même lors de l'entrevue que vous avez eue dans la nuit du 28 au 29 juin avec MM. les Ministres De Michelis, Van Den Broek et moi-même à Belgrade.

A cette occasion, vous avez marqué votre accord à considérer comme prioritaire la mise en œuvre immédiate des trois mesures que nous vous avons soumises, ainsi qu'à l'ensemble de nos interlocuteurs :

- l'acceptation d'un cessez-le-feu accompagné d'un retour des forces armées dans les casernes,
- la suspension de la mise en œuvre des déclarations d'indépendance pour une période de trois mois,
- la restauration de l'ordre constitutionnel par la désignation à bref délai d'un Président et d'un Vice-Président à la tête de la Présidence collégiale,

Comme nous en étions convenus, ces trois mesures forment un tout dont la réalisation implique l'engagement responsable de chacune des parties concernées et je fais encore une fois appel à votre autorité pour contribuer à la mise en œuvre de ces trois mesures.

Votre part de responsabilité dans cette évolution est lourde et je vous demande instamment de donner suite à votre engagement en ordonnant le cessez-le-feu et le retour des forces de l'armée nationale yougoslave dans les casernes. Je vous saurai gré de confirmer sans délai et publiquement ces engagements.

En l'absence d'un cessez-le-feu et d'un début de retrait des troupes de l'armée nationale yougoslave dans les casernes, je recommanderai dans les prochaines heures le gel immédiat de l'ensemble des aides de la communauté et de ses Etats membres destinées à la Yougoslavie. Je tiens à vous informer que j'interviens en ce moment dans le même sens auprès des Présidents Milosevic, Kuçan et Tudjman et je vous joins copie des messages que je leur adresse. Il me serait extrêmement utile que vous me confirmiez votre engagement avant ce soir 19 heures.

En vous donnant à considérer la lourde responsabilité qui vous incombe au regard des implications de la crise yougoslave pour la stabilité en Europe, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Jacques F. Poos,
Président en exercice du Conseil des Communautés Européennes

S.E.M. Slobodan Milosevic, Président de la République de Serbie :

Monsieur le Président,

L'évolution dramatique de la situation en Yougoslavie me contraint à vous recontacter 48 heures après la visite de la Troïka des Ministres des Affaires étrangères de la Communauté Européenne en Yougoslavie.

Il me tient à cœur de vous rappeler les engagements contractés par vous-même au cours de la journée du 29 juin après l'entrevue que vous avez eue dans la nuit du 28 au 29 juin avec MM. les Ministres De Michelis, Van Den Broek et moi-même à Belgrade.

A cette occasion, vous nous avez communiqué par l'intermédiaire de M. Loncar, Ministre des Affaires étrangères, que vous aviez marqué votre accord à considérer comme prioritaire la mise en œuvre immédiate des trois mesures que nous vous avons soumises, ainsi qu'à l'ensemble de nos interlocuteurs :

- l'acceptation d'un cessez-le-feu accompagné d'un retour des forces armées dans les casernes,
- la suspension de la mise en œuvre des déclarations d'indépendance pour une période de trois mois,
- la restauration de l'ordre constitutionnel par la désignation à bref délai d'un Président et d'un Vice-Président à la tête de la Présidence collégiale.

Comme nous en étions convenus, ces trois mesures forment un tout dont la réalisation implique l'engagement responsable de chacune des parties concernées et je fais encore une fois appel à votre autorité ainsi qu'à votre engagement vis-à-vis de la Troïka pour contribuer à la mise en œuvre de ces trois mesures.

Nous avons été informés officiellement hier, par la voie diplomatique, de votre acceptation que la Serbie n'allait plus empêcher la dévolution à la tête de la Présidence collégiale. Je vous prie en conséquence d'instruire sans délai M. Jovic, représentant de la Serbie au sein de la Présidence collégiale, pour qu'il consente à reconsidérer sa position et qu'il appuie la désignation de M. Mésic, représentant de la Croatie au sein de la Présidence collégiale. En agissant ainsi, vous évitez que votre pays ne s'enfonce dans la guerre civile. En l'absence du fonctionnement de la Présidence collégiale, l'armée reste sans commandement suprême et pourrait être amenée à agir de sa propre initiative.

Cette situation, lourde de conséquences, appelle de votre part, un engagement responsable conformément à l'esprit constructif qui a caractérisé vos propos lors de l'entrevue que la Troïka des Ministres des Affaires étrangères a eue avec vous le 28 juin.

Il me serait extrêmement utile que vous me confirmiez votre engagement avant ce soir 19.00 heures.

En vous donnant à considérer la lourde responsabilité qui vous incombe au regard des implications de la crise yougoslave pour la stabilité en Europe, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Jacques F. POOS,
Président en exercice du Conseil des Communautés Européennes

S.E.M. Milan Kučan, Président de la République de Slovénie :

Monsieur le Président,

L'évolution dramatique de la situation en Yougoslavie me contraint à vous recontacter 48 heures après la visite de la Troïka des Ministres des Affaires étrangères de la Communauté Européenne en Yougoslavie.

Il me tient à cœur de vous rappeler les engagements contractés par vous-même lors de l'entrevue que vous avez eue dans la nuit du 28 au 29 juin avec MM. les Ministres De Michelis, Van Den Broek et moi-même à Zagreb.

A cette occasion, vous avez marqué votre accord à considérer comme prioritaire la mise en œuvre immédiate des trois mesures que nous avons soumises, ainsi qu'à l'ensemble de nos interlocuteurs :

- l'acceptation d'un cessez-le-feu accompagné d'un retour des forces armées dans les casernes,
- la suspension de la mise en œuvre des déclarations d'indépendance pour une période de trois mois,
- la restauration de l'ordre constitutionnel par la désignation à bref délai d'un Président et d'un Vice-Président à la tête de la Présidence collégiale.

Comme nous en étions convenus, ces trois mesures forment un tout dont la réalisation implique l'engagement responsable de chacune des parties concernées et je fais encore une fois appel à votre autorité ainsi qu'à votre engagement vis-à-vis de la Troïka pour contribuer à la mise en œuvre de ces trois mesures.

Je vous prie de me confirmer que le Parlement Slovène a accepté les trois mesures et notamment le moratoire de trois mois pour la mise en œuvre de la déclaration d'indépendance intervenue le 25 juin.

Je fais appel à votre sens des responsabilités et vous demande d'ordonner aux forces et milices slovènes d'arrêter sur-le-champ toute opération militaire et d'accepter un cessez-le-feu immédiat. Je vous prie de noter qu'un appel identique a été adressé à M. le Premier Ministre Markovic, au Président ainsi qu'au président Tudjman. Je vous prierai de confirmer sans délai et publiquement les engagements de la Slovénie.

Il me tient à cœur de vous rappeler que la Slovénie a sa part de responsabilité dans le blocage de la dévolution à la tête de la Présidence collégiale et je vous demande de reconsidérer sans tarder la position de la Slovénie en envoyant le représentant du Parlement slovène à la Présidence collégiale. Ainsi seront rapidement réunies les conditions pour engager des négociations visant à trouver de nouveaux arrangements appelés à redéfinir les relations entre les Républiques yougoslaves, comme vous l'avez souhaité vous-même dans la lettre que vous avez adressée au Premier Ministre Santer en date du 28 juin.

A la suite des contacts que j'ai eus ce matin avec plusieurs de mes collègues Ministres des Affaires étrangères de la Communauté Européenne, je puis vous informer que votre demande relative à l'envoi d'observateurs civils en Slovénie est étudiée en ce moment. La Présidence des Douze vous informera de leur position définitive à ce sujet.

Tout ce que je puis faire en ce moment, c'est d'essayer de vous convaincre d'agir dans l'esprit constructif qui a caractérisé vos propos lors de l'entrevue que la Troïka des Ministres des Affaires étrangères a eue avec vous le 28 juin. Il me serait extrêmement utile que vous me confirmiez votre engagement ce soir avant 19.00 heures. En vous donnant à considérer la lourde responsabilité qui vous incombe au regard des implications de la crise yougoslave pour la stabilité en Europe, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Jacques F. POOS,
Président en exercice du Conseil des Communautés Européennes

S.E.M. Franjo Tudjman, Président de la République de la Croatie :

Monsieur le Président,

L'évolution dramatique de la situation en Yougoslavie me contraint à vous recontacter 48 heures après la visite de la Troïka des Ministres des Affaires étrangères de la Communauté Européenne en Yougoslavie.

Il me tient à cœur de vous rappeler les engagements contractés par vous-même lors de l'entrevue que vous avez eue dans la nuit du 28 au 29 juin avec MM. les Ministres De Michelis, Van Den Broek et moi-même à Zagreb.

A cette occasion, vous avez marqué votre accord à considérer comme prioritaire la mise en œuvre immédiate des trois mesures que nous vous avons soumises, ainsi qu'à l'ensemble de nos interlocuteurs :

- l'acceptation d'un cessez-le-feu accompagné d'un retour des forces armées dans les casernes,
- la suspension de la mise en œuvre des déclarations d'indépendance pour une période de trois mois,
- la restauration de l'ordre constitutionnel après la désignation à bref délai d'un Président et d'un Vice-Président à la tête de la Présidence collégiale.

Comme nous en étions convenus, ces trois mesures forment un tout dont la réalisation implique l'engagement responsable de chacune des parties concernées et je fais encore une fois appel à votre autorité ainsi qu'à votre engagement vis-à-vis de la Troïka pour contribuer à la mise en œuvre de ces trois mesures.

Je vous prie d'exercer toute votre influence pour que les trois mesures et notamment le moratoire de trois mois pour la mise en œuvre des déclarations d'indépendance intervenues le 25 juin puissent être respectées par tous.

En vous remerciant en ces heures difficiles, pour la Yougoslavie de votre précieux concours, je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de ma très haute considération.

Jacques F. POOS,
Président en exercice du Conseil des Communautés Européennes